MAGAZINE D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL 59 JANVIER 2024

le fil SUD ESTUAIRE

2024

Meilleurs vœux

vivons le sport !

PRÉSERVER LE FONCIER
EN MAINTENANT LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sud Estuaire
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

Retour en images

13 octobre

110 visiteurs à la matinale « Lancer sa boîte »

4ème édition de ce temps fort dédié aux futurs entrepreneurs et une première à Saint-Père-en-Retz, salle de la Bergerie. Organisé par le service du développement économique, les visiteurs, quelque soient leurs questions, trouvaient réponse auprès des professionnels présents.

23 octobre

Découverte de l'ULM pour 11 jeunes du Son'Art

Le club ULM Côte de Jade de St-Brevin a accueilli 11 jeunes âgés de 12 à 17 ans, inscrits au Son'Art, pour partager avec eux leur passion et leurs connaissances. La journée s'est terminée par un vol pour découvrir Saint-Brevin de plus haut.

Du 16 au 18 novembre

La CCSE à Place Ô Gestes

En plus de co-financer cet événement avec Pornic agglo Pays de Retz et Sud Estuaire Atlantique, 3 services de la CCSE (environnement, enfance-jeunesse, finances) y ont participé en expliquant leurs missions aux collégiens, lycéens et personnes en reconversion.

Du 18 au 26 novembre

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Pour la 2ème année consécutive, le service environnement a participé à cet événement en étoffant son programme. Grâce à ses partenaires, une quinzaine d'animations a été proposée : réparation d'objets, couture « 0 déchet », fabrication de produits, visites d'espaces habituellement fermés au public…

11 décembre

Des arbres plantés avec les élèves de l'école Sainte-Opportune

24 élèves de CE2 et CM1 ont participé à la plantation d'essences locales (chênes, merisiers, orme, charme) et de buissons (noisetiers, néfliers, houx…) le long du Grésillon. Encadrés par les techniciens GEMAPI de la CCSE, ils ont ainsi été associés aux travaux de renaturation de ce cours d'eau, engagés depuis le mois de septembre.

Sommaire

Événements 4

Louer un vélo électrique à prix réduit avec Vélila
Focus sur le recrutement des jeunes avec le forum Speed Retz Alternance
Le site web cc-sudestuaire.fr fait peau neuve !
Le festival Errances s'invite sur la CCSE

Dossier 6

Préserver le foncier en maintenant le développement économique

Ça vous intéresse 10

Conserver un bon niveau de service à la population malgré un budget contraint
Qu'est-ce que l'accueil occasionnel en crèche ?

Vivre l'intercommunalité 12

Les marais, milieux incontournables pour l'agriculture du territoire

Environnement 14

Gestion des biodéchets : où en sommes-nous ?
Redevance : des tarifs inchangés en 2024
Calendriers de collecte 2024

Coup d'envoi 15

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : la phase de diagnostic est lancée!

Dorothée Pacaud,
Présidente de la Communauté de Communes Sud Estuaire

À l'occasion de la nouvelle année, je vous adresse à toutes et à tous, au nom des élus et agents communautaires, et en mon nom, des vœux de bonheur et de bonne santé.
Que cette année 2024 vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la concrétisation de vos projets et beaucoup de joie à partager.

L'année 2023 est arrivée à son terme.
Dans la continuité des années précédentes, elle fut mouvementée. Les conflits internationaux, les drames comme celui d'Arras ou encore l'inflation sans précédent ont eu des répercussions sur nos vies, notre territoire, notre Communauté de Communes.
Plus précisément, notre collectivité a fait face à des aléas non prévus : l'augmentation importante du coût des matériaux qui a impacté nos investissements (en particulier la construction de la nouvelle gendarmerie), celle des coûts de l'énergie, mais également la cyberattaque dont nous avons été victimes et les conséquences de l'inflation sur nos dépenses de fonctionnement. Nous devons faire face, ensemble, à ces imprévus et changements de situation, et trouver des solutions communes sans pour autant renoncer à offrir un service public de qualité.

Notre projet de territoire, pensé par l'ensemble des communes, fait particulièrement sens dans ce cadre car c'est bien en réunissant une partie des ressources et des dépenses de nos 6 communes que nous avons eu les moyens de réaliser jusque-là tous les investissements dont vous avez pu bénéficier et les nombreux services proposés à tous. Cette mise en commun a favorisé l'attractivité de notre territoire et amélioré la vie des habitants, à la fois grâce aux équipements de qualité et à la manière réfléchie dont ils sont ajustés aux besoins de la population.
Nous continuerons ainsi en 2024, tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement, à investir pour notre territoire et ses habitants, et ceci dans tous les domaines nécessaires à notre bon développement et notre vivre ensemble. Ce travail en commun sera particulièrement important cette année avec l'élaboration du PLUI, outil stratégique pour l'aménagement de notre territoire. Nous sommes en avance dans cette démarche commune comparée à beaucoup d'autres EPCI et c'est une force indéniable.

2024 ne sera pas une année aisée, mais je suis confiante en l'avenir et en notre capacité d'innovation pour continuer à œuvrer pour le bien être des habitants. Soyez assurés de la motivation et de la détermination de l'ensemble de l'équipe communautaire.

Je vous souhaite à vous et à vos proches une très bonne année 2024.

LOUER UN VÉLO ÉLECTRIQUE
à prix réduit avec Vélila

En partenariat avec le Département, la CCSE renouvelle l'offre Vélila de location de vélo à assistance électrique (VAE) à prix réduit. 50 vélos sont à nouveau disponibles pour des locations de 1 à 12 mois, à un tarif allant de 35 € le mois à 250 € l'année complète (demi-tarif pour demandeur d'emploi, allocataire du RSA, étudiant et senior bénéficiaire de l'ASPA). En 2023, ce service fut un succès avec 88 utilisateurs ayant profité des 50 VAE, principalement de mars à octobre.

Les premiers utilisateurs sont ravis. Si 62 % d'entre eux sont convaincus par l'aspect écologique, 55 % déclarent que cette location les a incités à changer leurs habitudes de déplacement au quotidien.

Afin d'améliorer le service, la CCSE réfléchit à se doter de vélos-cargo et/ou de longtails. Pour en profiter, il faut résider dans les communes de la CCSE, être majeur et souscrire une assurance responsabilité civile.

INFOS ET RÉSERVATION

velila.loire-atlantique.fr

Focus sur le recrutement des jeunes avec le forum Speed Retz Alternance

Cet événement vise à faciliter le recrutement des jeunes de moins de 30 ans en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage auprès d'entreprises du Pays de Retz.

La formule speed-meeting sans rendez-vous préalable a plusieurs avantages :

- Pour l'entreprise : la possibilité de rencontrer des candidats dans plusieurs domaines le temps d'une matinée.
- Pour le candidat : l'opportunité de multiplier les rencontres avec les recruteurs et d'être guidé grâce aux professionnels présents (Mission locale, Pôle emploi…). Apportez plusieurs CV !

Les services emploi et développement économique de la CCSE et leurs partenaires emplois et Chambres Consulaires s'occupent d'organiser les rencontres.

> Rendez-vous samedi 23 mars de 9h30 à 12h au Centre d'Hébergement et de Loisirs Purkart – Secrétin, 14 avenue de la Guerche, à Paimboeuf. Renseignements et inscription en scannant ce QR Code

Le site web cc-sudestuaire.fr fait peau neuve !

L'ancienne interface créée il y a plus de 10 ans, dépassée techniquement et ne répondant plus aux attentes des utilisateurs, va être bientôt remplacée. Un soin tout particulier est apporté dès la page d'accueil qui laisse plus de place à l'image. Les actualités sont ainsi mises en valeur. Des pictogrammes symbolisant des accès rapides aux pages facilitent la navigation, tout comme l'arborescence simplifiée. On y trouve désormais les domaines économique et jeunesse auparavant traités sur des sites distincts (entreprendre.cc-sudestuaire.fr et jeunesse.cc-sudestuaire.fr).
À noter : la création d'un agenda dédié aux événements organisés par les services de la CCSE. Enfin, ce site peut être consulté sur tous les écrans, y compris mobiles, et répond aux derniers critères d'accessibilité.

LE FESTIVAL ERRANCES
s'invite sur la CCSE

L'école intercommunale de musique participe au festival Errances du collectif Spectacles en Retz, sur le thème du Japon.

4 concerts sont programmés entre février et avril :

- **Samedi 10 février à Saint-Nazaire et dimanche 18 février à Pornic :** Geoffroy Tamisier (trompettiste, compositeur) et les classes de cuivres du Réseau Estuaire
- **Dimanche 14 avril à l'Étoile de Jade à St-Brevin :** Maia Barouh (chanteuse et flûtiste franco-japonaise), le Big Band Sud Estuaire et les orchestres à vent des écoles de musique du Pays de Retz
- **Samedi 23 mars au théâtre de Ste-Pazanne :** Nellyla (auteur-compositrice, multi-instrumentiste) et les choeurs enfants et ados des écoles de musique du Pays de Retz
- **Mardi 26 mars à 20h à Cinéjade à St-Brevin :** ciné-concert sur le Gagaku (musique traditionnelle japonaise) revisité par Geoffrey Lolli (professeur à l'école de musique). Il sera accompagné d'un ensemble de cordes et de percussions de l'école de musique sur des images de Bertrand Ricciuti.

> La programmation en détail : spectacles-en-retz.com

Miki-Kamada

Votre
entreprise
ici
Parc d'activités de la Hurline
developpement-economique@cc-sudestuaire.fr
06 84 00 54 87
cc-sudestuaire.fr
Sud Estuaire

PRÉSERVER LE FONCIER en maintenant le développement économique

L'extension du parc d'activités de la Hurline en cours d'aménagement.

Notre intercommunalité doit intégrer la loi « Climat et Résilience » qui vise à accélérer la transition écologique et ambitionne d'inscrire chaque territoire dans une trajectoire de sobriété foncière, avec l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050. Face à l'enjeu et à la raréfaction programmée du foncier urbanisable, la CCSE a lancé deux études pour inventorier ses zones économiques afin de mieux consommer le foncier sans freiner le développement économique.

Après avoir identifié les sites fonciers majeurs où optimiser l'espace disponible, l'objectif de ces études est de conforter les actions qui s'intégreront dans un schéma d'aménagement en fonction des contraintes et en s'appuyant sur des outils urbanistiques. Actuellement en cours jusqu'en juillet, ces études intègrent à la réflexion les acteurs économiques locaux et les entreprises.

Dans ce contexte, deux villages d'entreprises vont voir le jour dans les parcs d'activités de la Hurline à Saint-Père-en-Retz et de la Guerche à Saint-Brevin, notamment pour faire face à la forte demande d'installations d'artisans, dans des locaux de 150 à 400 m². Le village d'entreprises de la Hurline comprendra trois bâtiments sur environ 3 800 m². Le premier, en bord de la route de Nantes, sera composé de 5 ateliers d'environ 400 m² avec possibilité de showroom, le second de 4 ateliers de 170 à 260 m² et le troisième sera plutôt dédié aux activités tertiaires avec deux plateaux de 300 m². Celui du parc de La Guerche sera constitué de deux bâtiments d'une surface globale de 1 600 m², comprenant jusqu'à 10 ateliers d'une surface modulable de 150 à 400 m², voire plus. Et le projet d'un troisième village sur le parc d'activités Estuaire Sud à Saint-Viaud est envisagé.

Parc d'activités de la Guerche

Parc d'activités de la Hurline

SOUTENIR l'entrepreneuriat

Le réseau Initiative Loire-Atlantique Sud (ILAS), financé par la CCSE, soutient les entreprises dans leur développement. Il accompagne et guide les porteurs de projet via une aide personnalisée par les professionnels bénévoles du réseau.

Réseau Initiative LOIRE ATLANTIQUE SUD

Ce partenariat renouvelé en 2024 entre collectivités, tissu associatif bénévole et entreprises privées, permet d'évaluer les projets des entrepreneurs et de les aider au financement par des prêts à taux 0 allant de 3 000 à 60 000 €. Ce soutien, gratuit et de proximité, est essentiel pour des porteurs de projets qui manquent d'apport pour obtenir un prêt bancaire.
Le service développement économique de la CCSE étudie auparavant le projet de

Socrate Jaunault a bénéficié de l'accompagnement du réseau pour ouvrir son restaurant L'Epopée à St-Père-en-Retz

l'entrepreneur afin de mieux éclairer les membres du comité composé d'experts bénévoles (chefs d'entreprise, banquiers, comptables) qui apportent leurs conseils et décident avec sérieux et indépendance du financement des projets. L'entrepreneur peut être accompagné personnellement par un bénévole du réseau durant 2 ans, pour rompre l'isolement, l'aider à prendre du recul et « sortir la tête du guidon ».
Au total, 30 projets ont été accompagnés et 125 000 € prêtés et investis dans l'économie du territoire pour créer et maintenir 40 emplois. En 2022 et 2023, dix entreprises ont bénéficié d'un financement par ce dispositif. Actuellement, 5 entrepreneurs ont fait une demande de parrainage sur la CCSE et sont en cours de suivi.

C'est le cas de Socrate Jaunault qui a repris en octobre le restaurant L'Épopée à Saint-Père-en-Retz et a bénéficié de ce dispositif. *« Je suis passé devant le comité pour présenter mon projet et j'ai obtenu un prêt de 10 000 €. Ils ont vraiment eu un esprit bienveillant pour m'aider à soulever d'éventuels problèmes. J'ai pu avoir le fonds de roulement que la banque ne m'avait pas totalement accordé et avoir plus de confort face aux petits pépins que j'ai eus et que je pourrais avoir par la suite ».*

POUR EN SAVOIR PLUS SUR ILAS

www.initiative-loireatlantiquesud.fr ou auprès de Damien Fourmont, coordinateur ILAS : 02 28 25 09 28 / 06 88 80 74 05 / dfourmont@artisanatpaysdelaloire.fr

Des ateliers pour les entreprises

La CCSE propose régulièrement aux entreprises des ateliers thématiques. 5 sont programmés à St-Brevin prochainement :

- **Lundi 26 février :** Travailler ses photos pour se vendre sur les réseaux
- **Jeudi 22 février :** Recruter, fidéliser les seniors dans l'entreprise
- **Lundi 4 mars :** Semaine des Métiers du Tourisme. Construire une offre différenciée, réaliser des vidéos-métiers des entreprises participantes.
- **Jeudi 18 mars :** Maîtriser Canvas pour faire un bon visuel
- **Jeudi 18 avril** Mon client disparaît, nouveau client : Nouvelle stratégie commerciale.

> Renseignements et inscription auprès du service développement économique : developpement-economique@cc-sudestuaire.fr

Marie-Line Bousseau, Vice-présidente CCSE en charge du développement économique, tourisme et agriculture

« La diminution drastique des fonciers urbanisables due à la Loi Climat et Résilience s'inscrira dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et s'appliquera au SCOT du Pays de Retz, afin de conjuguer les besoins en foncier pour l'habitat et l'économie. Les études lancées vont compléter notre « stratégie foncière » pour justifier de notre besoin, et connaître et évaluer la capacité des gisements existants à absorber les demandes d'implantation des entreprises. Nous invitons déjà les entreprises en recherche de foncier à mieux/moins consommer, appliquons la règle d'au moins un tiers de bâti par parcelle et lancé deux programmes de Villages d'entreprises. À brève échéance, nous appliquerons aux espaces urbains et aux zones d'activités le principe de l'économie circulaire : recycler, densifier, transformer, intensifier. C'est par notre capacité à renouveler les espaces que nous pourrons justifier du besoin de nouveaux fonciers. Nous le ferons en partenariat avec les acteurs économiques et je suis confiante dans leur capacité à innover en ce sens. »

CONSERVER UN BON NIVEAU DE SERVICE à la population malgré un budget contraint

La CCSE n'échappe pas à l'inflation ou à l'augmentation des coûts, ceux de l'énergie ou des matériaux en particulier. Toutefois, les élus ont choisi de maintenir les services à la population et pris la décision de revoir les taux d'imposition.

Outre son budget principal, la CCSE dispose de plusieurs budgets annexes tels ceux d'Aquajade, du pôle éco-touristique ou des parcs d'activités économiques, équilibrés grâce au budget principal ; et ceux des ordures ménagères, de l'assainissement ou de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), équilibrés par leurs recettes propres (redevances aux usagers ou taxe Gemapi).

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent pour 2024 à 20,5 M€. À cela s'ajoutent 6,4 M€ qui sont investis notamment dans les travaux de la nouvelle gendarmerie (2,5 M€), la voirie et la mobilité douce (960 000 €), les bâtiments (350 000 €) ou l'extension de la zone de la Hurline (1,3 M€).

Pour maintenir les services et les investissements, les élus communautaires ont jusqu'alors mis en tension les équilibres financiers par une baisse de l'épargne et une augmentation de la dette. Malgré cela, la collectivité fait face à des augmentations importantes du coût des matériaux, de l'énergie, de l'inflation ou dues à la cyberattaque. La difficile décision a donc été prise de relever les taux d'imposition, ceux-ci n'ayant pas augmenté depuis 2012. La tarification aux usagers sera également revue.

2,5 M€ sont consacrés aux travaux de la gendarmerie de St-Brevin

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CCSE EN 2024 (hors attribution aux communes) :

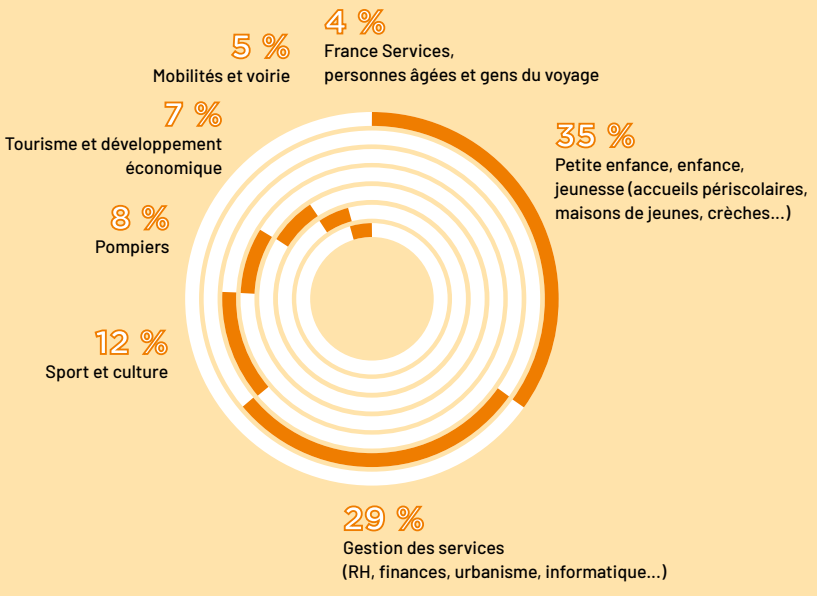

Bertrand Béchard

QU'EST-CE QUE L'ACCUEIL OCCASIONNEL en crèche ?

Sur les trois crèches gérées par la CCSE à Saint-Brevin-les Pins, à Saint-Père-en-Retz et à Corsept, les enfants de 3 mois à 3 ans peuvent être ponctuellement accueillis dans ces structures.

Chaque semaine, des créneaux horaires sont disponibles dans ces trois structures pour les familles ayant des besoins ponctuels et non récurrents ou souhaitant que leur enfant en bas âge découvre la collectivité.
Plusieurs raisons peuvent motiver ce choix, par exemple lorsque l'on veut prendre un rendez-vous, avoir du temps pour rechercher un emploi, à l'occasion des vacances scolaires ou plus simplement pour prendre du temps pour soi. Ces accueils peuvent se dérouler sur une matinée, une après-midi ou une journée entière, et se font sur réservation chaque semaine en fonction des disponibilités qui sont proposées.

Pour pouvoir en bénéficier, une inscription au préalable ainsi qu'une période de familiarisation de l'enfant dans la structure qui l'accueillera sont nécessaires. Les crèches concernées sur le territoire sont Plume Ty à Saint-Père-en-Retz, Pomme d'Api à Saint-Brevin-les-Pins et Tom Pouce à Corsept.

PLUS D'INFOS

Pour tous renseignements ou pour réaliser son inscription, prendre contact auprès du Relais Petite Enfance : 02 40 27 75 13 / rpe@cc-sudestuaire.fr

LES MARAIS,
milieux incontournables pour l'agriculture du territoire

Les marais occupent une place centrale avec 20 % du territoire Sud Estuaire. Ces zones humides exceptionnellement riches pour la faune et la flore sont peu productives. Seul l'élevage extensif, caractérisé par une faible densité d'animaux dans les pâturages, permet leur maintien dans le paysage. Le travail des éleveurs est donc essentiel.

C'est grâce à cette agriculture que le marais peut fournir des fonctionnalités centrales pour la société : qualité de l'eau, régulation des crues de la Loire et des cours d'eau, mosaïque d'habitats naturels et patrimoine paysager propre à ce territoire d'eau. Mais face à la diminution du nombre d'exploitations et plus encore de l'élevage bovin, l'enjeu prioritaire est l'accompagnement à la transmission des fermes.

À ce titre, les exploitants sont associés à la démarche Adapto Estuaire Corsept lancée en 2022 et animée par le Conservatoire du Littoral en collaboration avec la CCSE. Cette démarche vise à s'interroger sur l'évolution du littoral corseptin dans un contexte de changement climatique en concertant les acteurs du territoire, dont les agriculteurs et à définir des stratégies face aux évolutions à venir.

Le 5 décembre dernier, un nouveau temps de travail a permis de partager un diagnostic des prairies de bords de Loire et des petits marais intérieurs, avec la Chambre d'Agriculture. La réflexion s'est tout d'abord concentrée sur la capacité des parcelles à produire du fourrage de qualité de manière autonome. S'en est suivie l'identification des milieux aquatiques nécessitant des aménagements leur permettant de renouer avec leur utilité en matière de diversité des habitats tout en maintenant les usages agricoles. Il est notamment nécessaire de veiller à la pérennité des corridors écologiques, en lien avec la Loire et aux migrations de l'anguille.

Enfin, un temps d'échanges a permis de réfléchir à la gestion hydraulique des ouvrages (vannes, étiers, clapets) qui régulent les entrées et sorties d'eau. La réflexion s'est concentrée sur l'enjeu de maintenir l'eau douce durablement dans les marais intérieurs et permettre au sol de conserver l'humidité nécessaire au verdissement des prairies plus longtemps durant l'été. Le travail se poursuit cette année avec les scénarios de gestion de la digue de Corsept en lien avec ces marais et les usages du territoire.

Portrait d'Alain Labarre, l'éclusier de la CCSE

À 60 ans, il exerce toujours avec passion son métier d'éclusier qu'il a commencé à l'âge de 25 ans. *« C'est un travail complémentaire, d'une trentaine d'heures par mois »*, confie Alain Labarre, pour qui la retraite approche. La CCSE va devoir lui trouver un successeur à moyen terme et si possible dans la continuité et la transmission. Ce « gars du marais » comme il se définit, a accumulé une grande expérience du milieu et de ses spécificités. Car, à la connaissance du marais, s'ajoute celle *« des marées, des coefficients car nos marais sont sous le niveau de l'océan »*. Un métier qu'il a toutefois appris sur le tas et qui se transmet ainsi, par le vécu et l'expérience. S'il se remémore l'époque où *« ça se faisait manuellement à chaque marée, 4 fois par jour »*, il bénéficie désormais de l'automatisation et du télétravail. Il veille ainsi au bon fonctionnement de deux écluses situées sur le Boivre, l'une au niveau de la Route Bleue et l'autre sur la plage de l'Ermitage. Une troisième située à la sortie de Paimboeuf s'y ajoutera bientôt. Entretien et surveillance des ouvrages sont donc de mises, ponctuées de quelques astreintes, tout en conciliant les intérêts pour maintenir un niveau d'eau suffisant pour les poissons et l'écosystème sans entraver l'agriculture. *« C'est un environnement professionnel très agréable, au contact de la nature »*, ajoute Alain Labarre qui apprécie d'expliquer son travail aux curieux qu'il croise à l'écluse de l'Ermitage.

GESTION DES BIODÉCHETS : où en sommes-nous ?

Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire) impose le tri « à la source » des biodéchets en vue de leur valorisation. Aucune sanction n'est prévue à l'égard des particuliers. Cette obligation concerne d'abord les collectivités, appelées à offrir des solutions de tri à l'ensemble des habitants.

Depuis 2012, la CCSE valorise les biodéchets contenus en mélange dans les ordures ménagères à l'Éco-Centre de Chaumes en Retz. Actuellement, 45 % des déchets entrants y sont transformés en compost. Mais ce système de traitement « en mélange » n'est plus en adéquation avec la réglementation. La loi AGEC généralise désormais le tri « à la source » des déchets fermentescibles, et remet en question notre système actuel. Pour répondre à cette évolution, une étude a été lancée par la CCSE, dont les résultats sont attendus dans le courant de l'année. Cette initiative guidera la politique locale de gestion des déchets qui sera ajustée fin 2024 et en 2025, afin de se conformer aux nouvelles directives de l'État.

De nombreux foyers pratiquent déjà le compostage individuel, que ce soit en tas, dans un composteur, ou avec un lombricomposteur pour les familles sans jardin. Il s'agit là d'un tri « à la source » tout à fait adapté. Encourageant cette démarche, la CCSE propose déjà des composteurs à prix attractifs et dispense des conseils et formations pour bien (lombri)composter.

> Accédez au formulaire de réservation d'un composteur via ce QR Code

Redevance : des tarifs inchangés en 2024

Dans une optique de stabilité, les tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) et ceux des déchèteries sont inchangés en 2024.

CALENDRIERS DE COLLECTE 2024

Consultez et téléchargez les calendriers de collecte 2024 sur le site web : www.cc-sudestuaire.fr/modalites-de-collecte (rubrique « En savoir plus »). Leur version papier est disponible en mairies et au service environnement, 2 rue Jules Ferry à Saint-Brevin-les-Pins.

Conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT, la parole est donnée au groupe d'opposition constitué au sein du Conseil Communautaire.

Fin novembre avait lieu le débat d'orientation budgétaire de la CCSE. Un grand nombre d'élus communautaires se sont plaint du cadre budgétaire imposé par l'État ; toujours plus de restrictions budgétaires pour assumer des compétences toujours plus importantes dans un contexte où la loi de programmation des finances Publiques 2023-2027 ne laisse malheureusement pas entrevoir d'embellie en matière de concours financiers de l'État pour les collectivités.
Si nous sommes tout à fait d'accord sur ce triste constat, il nous apparaît que ces réflexions souffriraient d'un peu plus de cohérence de la part de certains de nos collègues. De nombreux conseillers étaient électeurs lors des sénatoriales de septembre et certains se sont clairement prononcés en soutien de candidats de partis de droite tous clairement partisans de ces politiques de restrictions financières, qui ne permettent ni de maintenir un bon niveau des services publics, ni de financer les politiques climatiques des intercommunalités.

Marc Bernardeau,
Véronique Rey-Thibault
Élus communautaires de la liste « Une Ambition pour la C.C.S.E, gauche écologiste »

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) : la phase de diagnostic est lancée !

Inscrit sur un temps long, l'élaboration du PLUi de la CCSE est dans sa première phase de travail : le diagnostic de territoire. Les analyses de données, les observations de terrain, les réflexions menées par les élus sur des thématiques dédiées, constituent la base de ce processus.

Ainsi, deux moments clés se sont déroulés au mois de novembre :

- **Des ateliers « conversations de territoire » les 15 et 16 novembre**. Organisés à Saint-Viaud, ils ont permis aux élus et partenaires associés d'échanger et d'alimenter les réflexions au travers de 4 thématiques (les identités du territoire, l'accueil des ménages et emplois, l'attractivité du territoire, et la diversité des modes d'habiter).

- **Un « bus tour PLUi » le 29 novembre**. Ce circuit a été organisé afin que les élus sillonnent le territoire et observent les particularités de chaque commune. Les élus ont pu présenter des points d'intérêt ou des projets sur chacune d'entre elles.

En janvier 2024, les éléments de synthèse du diagnostic de territoire seront présentés aux élus, puis aux personnes publiques associées (État, CCI, Chambre des métiers).

Mercredi 24 janvier à 19h, ces éléments seront dévoilés à la population à l'occasion d'une réunion publique qui se tiendra à la **salle de la Bergerie à Saint-Père-en-Retz**.

> Retrouvez toutes les actualités du PLUI, ainsi que les documents soumis à la concertation, sur le site web de la CCSE, dans une page dédiée : www.cc-sudestuaire.fr/plui

Concertation autour du SCOT Pays de Retz

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Retz définit un projet global pour le développement du territoire sur 20 ans. Dans le cadre de sa révision, une phase de concertation publique a actuellement lieu. Pour consulter les documents et donner votre avis, rendez-vous sur petr-paysderetz.fr

Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnildot
BP 3014 - 44 560 Paimbœuf
Tél. 02 40 27 70 12
www.cc-sudestuaire.fr

Directrice de la publication : Dorothée Pacaud

Rédactrice en chef et coordinatrice : Emilie Fleuret-Lambert
Rédacteur : Thomas Gautreau
Conception/mise en page : www.enola-creation.fr
Crédits photos : Bertrand Béchard, CCSE, Miki-Kamada, pexels-sippakorn-yamkasikorn

Impression : Offset5
Tirage : 16 578 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 2106-8151
Distribution : Milee
Ce magazine est téléchargeable sur le site internet : www.cc-sudestuaire.fr

À L'OCCASION DES JO 2024 ET DANS LE CADRE DU LABEL TERRE DE JEUX 2024

Retrouvez pour la première fois dans un livre, rédigé par des bénévoles passionnés et grâce à des archives personnelles, l'histoire sportive de nos 6 communes

En vente dans les offices de tourisme de Paimboeuf et de Saint-Brevin-les-Pins

**Sous la forme d'une pré-réservation. Le livre vous sera distribué dès sa parution.*